

Déclaration des performances DoP N° 0001-04

1. Code d'identification unique du produit type :

01 01 02 (Isover Bâtiment – Parois horizontales – Comble perdu – Sans classement feu)

Dénominations commerciales : IBR CONTACT – IBR REVETU KRAFT – IBR PHONIC CONTACT – IBR PHONIC KRAFT – ISOLANT TOITURE – ROULEAU TOITURE RLT– ECOLAINE COMBLE - ISOLANT COMBLES PERDUS ET PLAFONDS - ISOLANT PLAFONDS (voir étiquette produit)

2. Usage(s) prévu(s) :

Isolation Thermique des Bâtiments (ThIB)

3. Fabricant :

Saint-Gobain Isover
Tour Saint-Gobain, 12 place de l'Iris, 92400 Courbevoie
www.isover.fr

4. Mandataire :

Non applicable

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

EVCP Système 4 pour la réaction au feu
EVCP Système 3 pour les autres caractéristiques

6. a/ Norme harmonisée :

EN 13162 :2012+A1 :2015

Organisme(s) notifié(s) :

- Le CSTB (Organisme Notifié N°0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3 pour les autres caractéristiques.

b/ Document d'évaluation européen : Non applicable

Evaluation technique européenne : Non applicable

Organisme d'évaluation technique : Non applicable

Organisme(s) notifié(s) : Non applicable

7. Performance(s) déclarée(s) :

Déclaration des performances DoP N° 0001-04

Produit : Produits manufacturés en laine minérale (MW) IBR CONTACT; IBR REVETU KRAFT; IBR PHONIC CONTACT; IBR PHONIC KRAFT ECOLAINE COMBLE ; ISOLANT TOITURE ; ROULEAU TOITURE RLT ; ISOLANT COMBLES PERDUS ET PLAFONDS ; ISOLANT PLAFONDS			
Usage prévu : Isolation thermique des bâtiments			
Caractéristiques essentielles (f)		Performances	EVCP
Résistance thermique	Résistance thermique	RD = 1,10 à 10,00 m ² .K/W (Epaisseurs de 45 à 400 mm)	3
	Conductivité thermique		
	Epaisseur	T1	
Réaction au feu	Réaction au feu	F	4
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Caractéristiques de durabilité	(a)	3
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Résistance thermique et conductivité thermique	(b)	3
	Caractéristiques de durabilité (c)	NPD	3
Résistance à la compression	Contrainte en compression ou résistance à la compression	NPD	3
	Charge ponctuelle	NPD	3
Résistance à la traction/flexion	Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (d)	NPD	3
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation	Fluage en compression	NPD	3
Perméabilité à l'eau	Absorption d'eau à court terme	NPD	3
	Absorption d'eau à long terme	NPD	3
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau	Z0,1	3
Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Raideur dynamique	NPD	3
	Epaisseur, d _L	NPD	3
	Compressibilité, c	NPD	3
	Résistance à l'écoulement de l'air	AFr4	3
Coefficient d'absorption acoustique	Absorption acoustique	NPD	3
Indice d'isolement aux bruits aériens directs	Résistance à l'écoulement de l'air	AFr4	3
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Émission de substances dangereuses	(e)	3
Combustion avec incandescence continue	Combustion avec incandescence continue	(e)	3

NPD : performance non déterminée

- (a) Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits en laine minérale. La tenue au feu de la laine minérale ne se dégrade pas avec le temps. La classification Euroclasses du produit est liée à la teneur en matières organiques qui ne peut augmenter avec le temps.
- (b) La conductivité thermique des produits en laine minérale ne varie pas avec le temps. L'expérience a montré que la structure fibreuse est stable et que les vides sont occupés par de l'air atmosphérique.
- (c) Pour la stabilité dimensionnelle de l'épaisseur uniquement.
- (d) Cette caractéristique concerne également la manipulation et l'installation.

Déclaration des performances DoP N° 0001-04

(e) Des méthodes d'essai européennes sont en cours de développement.

(f) Également valides et applicables aux multicouches.

8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique

Non applicable

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au Règlement (UE) n°305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Stephan GARCIA MIGNATON

Directeur général Saint-Gobain Isover

A Courbevoie, le 10/02/2025



Stephane Garcia (10 févr. 2025 20:19 GMT+1)